

Typologie des références bibliographiques

Exemples de références et informations permettant de repérer certains types de documents:

Livre : **Auteur** **Titre du livre**

Goodship, V. (2007). *Introduction to plastics recycling* (2^e éd.). Shawbury, UK: Smithers Rapra.

Chapitre de livre ou article d'encyclopédie :

Hettenhaus, J. (2011). *Agricultural residues*. Dans E. Hood, P. Nelson, & R. Powell (édit.), *Plant biomass conversion* (p. 21-50). doi:10.1002/9780470959138.ch2

Note : Les références bibliographiques de chapitre de livre ou d'article d'encyclopédie **comportent deux titres** : le titre de la partie que l'on veut citer et le titre du livre ou de l'encyclopédie. On trouve aussi, dans la référence, le lieu d'édition et le nom de l'éditeur de l'ouvrage. Si un numéro apparaît, cela représente le tome ou le volume.

Article de revue :

Titre de la revue

Stepanovic, O., Berndt, J., & Winter, J. (2008). Influence of hydrogen atoms on the growth of carbon based nanoparticles and of thin films from reactive plasmas. *Thin Solid Films*, 516(19), 6565-6569.

Note : Les références bibliographiques d'articles de revue (aussi appelés articles de périodiques) comportent deux titres : le titre de l'article et le titre du périodique. Des chiffres représentant respectivement **le volume et le numéro du périodique** suivent le titre de ce dernier.

Important : Dans un catalogue de bibliothèque, c'est le **titre de la revue** qu'il faut chercher et **non le titre de l'article**.

Communication à un congrès :

Nom de la conférence

Brady, K., & Tzyh-Jong, T. (2000). *Internet based manufacturing technology: Intelligent remote teleoperation*. Dans 2000 IEEE/RSJ International Conference on Intelligent Robots and Systems (IROS 2000) (vol. 2, p. 843-848). New York: Institute of Electrical and Electronics Engineers.

Note : Les références bibliographiques de communications à un congrès comportent deux titres : le titre de la communication et le nom du congrès. On peut également retrouver, dans la référence, le titre ou le thème du congrès et l'éditeur intellectuel qui a rassemblé les communications pour les publier. Si un numéro de volume apparaît, cela signifie que les communications ont été nombreuses et qu'il n'a pas été possible de les publier en un seul volume. Le nombre de volumes excède rarement 4 mais il y a toujours des exceptions.

Pour des exemples de références à d'autres types de documents (norme, brevet, page web, mémoire...), veuillez consulter le [Guide de présentation des citations et des références bibliographiques](#) créé par les bibliothécaires de Polytechnique Montréal.